

Procès-verbal – 11 décembre 2023

Lieu	Centre culturel du Baladin
Durée	de 21h10 à 21h35
Présidée par	M. Sylvain Dumoulin, président
Présents	- 11 membres du Conseil communal - la secrétaire communale - quelques 42 bourgeoises et bourgeois

L'assemblée bourgeoisiale se déroule dans le prolongement de l'assemblée primaire,

[Table des matières](#)

Assemblée bourgeoisiale	2
1. Ordre du jour de l'assemblée bourgeoisiale	2
2. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 12 juin 2023	2
3. Présentation du budget 2024 de la Bourgeoisie	2
3.1. Compte de résultats selon les natures	2
3.2. Charges et revenus par nature	3
3.3. Compte de résultats	4
3.4. Plan financier	5
3.5. Question d'un bourgeois	6
4. Approbation du budget 2024 de la Bourgeoisie	7
5. Agrégation de nouveaux bourgeois	7
6. Divers	7

L'assemblée bourgeoisiale

1. Ordre du jour de l'assemblée bourgeoisiale

M. le Président donne lecture de l'ordre du jour qui a été publié avec la convocation de l'assemblée bourgeoisiale de ce soir, soit :

Ordre du jour de l'assemblée bourgeoisiale

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation du budget 2024 de la Bourgeoisie
3. Approbation du budget 2024 de la Bourgeoisie
4. Agrégation de nouveaux bourgeois
5. Divers

Décision :

Le mode de convocation n'a appelé aucun commentaire, M. le Président déclare l'assemblée bourgeoisiale habilitée à prendre les décisions découlant de l'ordre du jour soumis et accepté.

2. Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 12 juin 2023

Les procès-verbaux des assemblées primaire et bourgeoisiale ne sont plus lus par la secrétaire communale, en référence à la décision prise le 28 novembre 2011. Ils sont désormais intégralement publiés sur le site internet de la Commune.

Décision :

Le procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 12 juin dernier est accepté tel que publié sur le site internet de la Commune avec les remerciements à son auteure, la secrétaire communale.

3. Présentation du budget 2024 de la Bourgeoisie

M. le Président passe la parole à M. Vincent Reynard, vice-président, pour la présentation du budget de la Bourgeoisie.

M. Vincent Reynard, vice-président, apporte les explications utiles et nécessaires.

Les récapitulatifs des comptes bourgeoisiaux s'établissent comme suit :

3.1. Compte de résultats selon les natures

Le compte de résultats de la Bourgeoisie laisse apparaître un excédent de revenus d'env. 33/m.

Compte de résultats selon les natures	Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	3'000.00		4'220.00		3'000.00	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	38'826.81		36'380.00		30'400.00	
33 Amortissements du patrimoine administratif	61'080.00		56'005.00		50'500.00	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	-		-		-	
36 Charges de transferts	-		-		-	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Revenus fiscaux		-		-		-
41 Patentes et concessions		2'076.00		1'000.00		1'050.00
42 Taxes		1'024.90		2'300.00		1'600.00
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		85'860.00		108'300.00		114'600.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		-		-		-
46 Revenus de transferts		-		-		-
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	102'906.81	88'960.90	96'605.00	111'600.00	83'900.00	117'250.00
Excédent de charges		13'945.91		-		-
Excédent de revenus	-		14'995.00		33'350.00	

3.2. Charges et revenus par nature

Les charges de personnel sont constituées pour l'essentiel par les jetons de la commission bourgeoisiale.

313 – Prestations de services et honoraires

Ce compte comprend principalement les assurances, les cotisations, les honoraires de la fiduciaire et la contribution pour l'administration versée à la Municipalité de Savièse.

314 – Réfection et entretien courants

Il comprend l'entretien des routes, chalets et clos de la bourgeoisie

Charges et revenus par nature	Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3 CHARGES	102'906.81		96'605.00		83'900.00	
30 Charges de personnel	3'000.00		4'220.00		3'000.00	
300 Autorités et commissions	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
301 Salaires du personnel administratif et d'exploitation			1'200.00			
305 Cotisations patronales			20.00			
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	38'826.81		36'380.00		30'400.00	
312 Alimentation et élimination, biens-fonds PA	249.05		300.00		300.00	
313 Prestations de services et honoraires	17'722.50		18'880.00		10'900.00	
314 Réfection et entretien courants	20'694.75		16'400.00		18'500.00	
315 Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles			200.00		200.00	
317 Dédommagements	160.51		600.00		500.00	
33 Amortissements du patrimoine administratif PA	61'080.00		56'005.00		50'500.00	
330 Amortissements des immobilisations corporelles du PA	61'080.00		56'005.00		50'500.00	

443 – Produits des immeubles

A relever un montant de CHF 13/m correspondant à la prise en compte du DDP à recevoir par la Bourgeoisie dans le cadre du complexe St-Germain Centre (Maison de la Santé et O'Centre).

Charges et revenus par nature	Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4 REVENUS		-88'960.90		-111'600.00		-117'250.00
41 Patentes et concessions		-2'076.00		-1'000.00		-1'050.00
412 Concessions		-2'076.00		-1'000.00		-1'050.00
42 Taxes et redevances		-1'024.90		-2'300.00		-1'600.00
421 Emoluments pour actes administratifs				-1'000.00		-1'000.00
425 Recette sur ventes		-500.00				
426 Remboursements		-524.90		-1'300.00		-600.00
44 Revenus financiers		-85'860.00		-108'300.00		-114'600.00
441 Gains réalisés sur PF		-2'840.00		-10'000.00		-10'000.00
442 Revenus de participations PF				-5'000.00		-7'500.00
443 Produit des immeubles du PF				-10'700.00		-13'300.00
447 Revenus des immeubles PA		-83'020.00		-82'600.00		-83'800.00

3.3. Compte de résultats

La marge d'autofinancement prévue est de CHF 84/m. Cette dernière étant supérieure aux amortissements, il en ressort un excédent de revenus d'env. CHF 33/m

Aperçu du compte de résultats et investissements	Compte 2022	Budget 2023	Budget 2024
Compte de résultats			
Résultat avant amortissements comptables			
Charges financières	- CHF 41'826.81	40'600.00	33'400.00
Revenus financiers	+ CHF 88'960.90	111'600.00	117'250.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF -	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF 47'134.09	71'000.00	83'850.00
Résultat après amortissements comptables			
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF -	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF 47'134.09	71'000.00	83'850.00
Amortissements planifiés	- CHF 61'080.00	56'005.00	50'500.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF -	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF -	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF -	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF -	-	-
Attributions au capital propre	- CHF -	-	-
Réévaluations PA	+ CHF -	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF -	-	-
Excédent de charges	= CHF 13'945.91	-	-
Excédent de revenus	= CHF -	14'995.00	33'350.00

Les investissements prévus se rapportent aux travaux d'amélioration du local de production et de vente de l'alpage de Tsanfleuron. Ces travaux seront partiellement autofinancés par des subventions communales, cantonales et fédérales pour CHF 100'000 et par un don du parrainage COOP pour CHF 100'000. Ils étaient déjà prévus en 2022 et 2023, mais n'ont pu être réalisés jusqu'à présent.

La Bourgeoisie a reporté ces dernières années ces travaux nécessaires pour répondre aux nouvelles normes en vigueur pour permettre une production fromagère sur les alpages. Ces

travaux sont obligatoires pour permettre l'exploitation des alpages dans le respect des normes légales et c'est dans cette perspective que l'amélioration des bâtiments de production et de vente de l'alpage de Tsanfleuron doivent impérativement être entrepris et seront financés grâce au soutien du parrainage COOP et aux subventions des pouvoirs publics.

Charges et revenus par nature	Compte 2022		Budget 2023		Budget 2024	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5 DÉPENSES			210'000.00		210'000.00	
50 Immobilisations corporelles			210'000.00		210'000.00	
504 Bâtiments			210'000.00		210'000.00	
6 Recettes d'investissement				-200'000.00		-200'000.00
63 Subventions d'investissement acquises				-200'000.00		-200'000.00
630 Confédération				-40'000.00		-40'000.00
631 Cantons et concordats				-48'000.00		-48'000.00
632 Communes et associations de communes				-22'000.00		-22'000.00
636 Subventions organisations privées à but non lucratif				-90'000.00		-90'000.00

3.4. Plan financier

A partir de 2025, le plan financier prend en compte les mesures, leviers d'actions et réflexions du rapport sur la valorisation de la Bourgeoisie de Savièse.

Grâce aux différents DDP conclus entre la Bourgeoisie et la Municipalité d'une part, et des investisseurs privés d'autre part pour l'exploitation des bâtiments de St-Germain Centre, la Bourgeoisie bénéficie de 33% des rentes dues par les investisseurs une fois que les permis d'habiter de leurs bâtiments respectifs sont obtenus. Les DDP provenant de la maison de la santé, du pôle gastro, des logements ainsi que des anciens locaux des TP permettent à la Bourgeoisie de générer un excédent de revenus sur les prochaines années et d'être ainsi indépendante financièrement.

La planification financière établie est à prendre avec prudence, dans l'attente de la validation par les parties concernées des mesures découlant de ce rapport de valorisation.

Plan financier						
Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Prévisions compte de résultats						
Total des charges financières	41'827	40'600	33'400	90'600	83'600	90'600
Total des revenus financiers	88'961	111'600	117'250	149'750	159'350	165'450
Marge d'autofinancement	47'134	71'000	83'850	59'150	75'750	74'850
Amortissements planifiés	61'080	56'005	50'500	46'400	41'800	37'600
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	-	-	-	-	-
Attributions au capital propre	-	-	-	-	-	-
Réévaluations PA	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	-13'946	14'995	33'350	12'750	33'950	37'250
Prévision du compte des investissements						
Total des dépenses	-	210'000	210'000	-	-	-
Total des recettes	-	200'000	200'000	-	-	-
Investissements nets	0	10'000	10'000	0	0	0
Financement des investissements						
Report des investissements nets	-	10'000	10'000	-	-	-
Marge d'autofinancement	47'134	71'000	83'850	59'150	75'750	74'850
Excédent (+) découvert (-) de financement	47'134	61'000	73'850	59'150	75'750	74'850
Modification de la fortune/découvert						
Excédent revenus (+) charges (-)	-13'946	14'995	33'350	12'750	33'950	37'250
Excédent /Découvert du bilan	1'220'680	1'235'675	1'269'025	1'281'775	1'315'725	1'352'975
Modification des engagements						
Variation capitaux de tiers	-47'134	-61'000	-73'850	-59'150	-75'750	-74'850
Capitaux de tiers	169'015	108'015	34'165	-24'985	-100'735	-175'585

3.5. Question d'un bourgeois

Un bourgeois s'interroge si le montant de CHF 800'000.— annoncé comme fortune future de la Bourgeoisie a été estimé par le bureau Serec, mandaté pour des honoraires d'environ CHF 40'000.-- pris en charge à parts égales par la Municipalité et la Bourgeoisie.

M. le Président indique que le bureau Serec a mené une analyse sur le futur de la Bourgeoisie et le Conseil municipal, sur la base du rapport rendu avec des pistes de réflexion, a poussé une analyse plus approfondie relevant des revenus pérennes pour la Bourgeoisie.

Ce montant de CHF 800'000.—est l'addition de plusieurs sources financières :

- 300'-400'000.—fonds forestier avec la liquidation du triage forestier Lienne-Morge
- 150'000.-- - convention avec Swissgrid pour des travaux sur la ligne aérienne Chamoson-Mühleberg

- 150'000.-- - fonds forestier qui est désormais librement disponible.
- 200'000.-- - revalorisation du Château de la Soie – subvention communale

4. Approbation du budget 2024 de la Bourgeoisie

La parole n'étant plus été demandée, M. le Président propose de passer au vote pour l'approbation du budget 2024 de la Bourgeoisie.

Décision :

Le budget 2024 de la Bourgeoisie est accepté à l'unanimité par l'assemblée bourgeoisiale.
M. le Président remercie l'assemblée pour la confiance témoignée.

5. Agrégation de nouveaux bourgeois

C'est toujours un moment privilégié pour une bourgeoisie de pouvoir accueillir une nouvelle famille ou un nouveau membre dans ses rangs. A l'heure où la part de bourgeois devient chaque année plus faible par rapport aux non bourgeois (32.2% de la population actuelle).

Aujourd'hui deux demandes d'agrégation à la bourgeoisie de Savièse sont présentées soit par :

- La jeune Sarah-Annaëlle Schöpfer, domiciliée à Savièse depuis sa naissance
- M. Vincent Degen, domicilié à Savièse depuis le 15.10.2008 et conseiller communal depuis le 1.1.2021 ainsi que ses enfants, Basil, Robin et Juliette.

M. David Luyet, conseiller communal en charge de la Bourgeoisie, présente la jeune Sarah-Annaëlle Schöpfer et M. Vincent Degen ainsi que ses enfants, Basil – Robin et Juliette.

Décision :

La jeune Sarah-Annaëlle Schöpfer, M. Vincent Degen ainsi que ses enfants Basil, Robin et Juliette sont admis sous les applaudissements au sein de la Bourgeoisie de Savièse.
Ils sont invités à rejoindre M. le Président au milieu de la scène pour être présentés à l'assemblée.

Traditionnellement les nouveaux bourgeois offrent l'apéritif à l'issue des Assemblées primaire et bourgeoisiale. Nous aurons donc le plaisir de boire un verre en leur honneur et à leur santé tout à l'heure. Merci d'avance à eux deux.

A noter que les quatre membres du Conseil communal qui n'étaient pas bourgeois au début de la législature ont tous demandé et obtenu l'agrégation de la Bourgeoisie de Savièse.

6. Divers

La parole n'étant pas demandée, M. le Président remercie toutes et tous de leur présence et leur souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

L'assemblée est levée à 21h38, elle est suivie de l'apéritif offert par les deux nouveaux bourgeois.

BOURGEOISIE DE SAVIÈSE

Secrétariat général

La Secrétaire

M. N. Reynard